

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Nutrition Questions courantes et réponses destinées aux utilisateurs

Le présent document fournit des réponses à des questions courantes au sujet de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 2.2 – Nutrition. Des renseignements complémentaires sont disponibles dans la documentation portant sur l'enquête. Il est possible d'accéder au Guide de l'utilisateur de Statistique Canada, à de la documentation sur les variables dérivées, au questionnaire et aux dispositions des données en consultant le lien suivant :

http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5049&lang=fr&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2

Q.1 Quels genres de données se trouvent dans l'ESCC 2.2?

R.1 L'ESCC 2.2 – Nutrition se compose de deux sections distinctes, mais complémentaires : (1) le volet **général sur la santé** et (2) le volet du **rappel alimentaire de 24 heures**.

Le volet général sur la santé, comme son nom l'indique, a permis de recueillir de l'information sur l'état général de santé du participant, dont les problèmes de santé chroniques, ainsi que sur les comportements liés à la santé, comme la consommation de suppléments de vitamines et de minéraux, la consommation de fruits et de légumes, les activités physiques et sédentaires, le tabagisme et la consommation d'alcool. Ce volet a également recueilli des mesures de la taille et du poids des participants et les caractéristiques sociodémographiques de ces derniers.

Le volet du rappel alimentaire de 24 heures a été conçu pour obtenir de l'information sur tous les aliments et boissons consommés au cours de la journée précédente, de minuit à minuit. Les participants devaient indiquer l'heure à laquelle l'aliment a été consommé, l'occasion (p. ex. déjeuner, dîner), les ajouts aux aliments (comme le beurre sur du pain grillé), une description détaillée de l'aliment, les quantités consommées et si le repas avait été préparé à la maison ou ailleurs.

Q.2 Quelle est la différence entre les première, deuxième et troisième vagues de l'enquête?

R.2 Les données de l'ESCC 2.2 – Nutrition ont été diffusées en **trois vagues distinctes**. La **première** vague comprenait la diffusion des données recueillies dans le volet général sur la santé, à l'**exception** des données sur les suppléments de vitamines et de minéraux (qui ont été communiquées dans la troisième vague). Dans la **deuxième** vague, les données détaillées sur le rappel alimentaire de 24 heures ont été diffusées. La **troisième** vague comprenait les données sur les suppléments de vitamines et de minéraux ainsi que certaines mises à jour et corrections concernant des données déjà communiquées.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Nutrition
Questions courantes et réponses destinées aux utilisateurs

Q.3 Puis-je obtenir de l'information sur l'alimentation des populations des territoires à partir de l'ESCC?

R.3 Non, les territoires ont été exclus de l'enquête.

Q.4 A-t-on inclus de jeunes enfants dans l'échantillon de l'ESCC 2.2 – Nutrition?

R.4 L'ESCC 2.2 a permis de recueillir de l'information sur des participants de tous les âges. Le questionnaire était adapté au participant sélectionné. Cependant, une entrevue par personne interposée était requise lorsque le participant était âgé de 11 ans ou moins. Dans le cas des enfants de moins de 6 ans, le parent était la seule personne communiquant l'information. Il avait été établi que, pour les enfants de ce groupe d'âge, les parents avaient davantage le contrôle de l'alimentation de leurs enfants. Si les parents n'étaient pas en mesure de fournir de détails, comme les repas pris à la garderie, on demandait aux parents de contacter les personnes responsables en vue d'obtenir le plus de détails possible. Quant aux enfants de 6 à 11 ans, l'entrevue était menée avec l'aide du parent.

Q.5 Les données provenant de l'ESCC 2.2 – Nutrition sont-elles comparables à celles tirées de l'Enquête Nutrition Canada 1970-1972?

R.5 Il est théoriquement et empiriquement possible de comparer les estimations provenant des deux enquêtes, mais il faut tenir compte de certaines limites. Nous ne disposons d'aucune mesure de fiabilité pour l'enquête de 1970-1972 (p. ex. erreur-type). Les taux de réponse étaient faibles (47 %), ce qui a pu influencer sur les résultats de l'enquête. De plus, l'information est limitée quant à la façon dont les poids ont été ajustés pour tenir compte de l'absence de réponse. Ces facteurs peuvent exercer une influence sur les résultats de toute comparaison; il est donc important de noter les limites.

D'autres détails sont contenus dans le *Guide d'accès et d'interprétation des données*, chapitre 4, section 4.4. Ce document se trouve à l'adresse suivante :

http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/cchs_guide_escs_f.html.

Q. 6 Comment puis-je accéder à de l'information sur l'enquête Nutrition Canada?

R.6 Vous pouvez accéder à de l'information sur l'enquête Nutrition Canada par l'entremise d'une série de rapports qui ont été publiés de 1973 à 1980. Ces derniers contiennent de l'information détaillée sur les procédures d'enquête, les habitudes alimentaires, l'hygiène dentaire et l'anthropométrie. De plus, des rapports spécifiques à chaque province, les Premières Nations et les Inuits sont disponibles. Ces rapports peuvent être accédés aux Archives nationales du Canada et dans plusieurs bibliothèques universitaires.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Nutrition

Questions courantes et réponses destinées aux utilisateurs

Q.7 Combien de participants ont été mesurés (taille et poids)? De quelle façon les participants mesurés ont-ils été choisis?

R.7 La taille et le poids de tous les participants ont été mesurés avec le consentement de ceux-ci. Dans le cas où des participants refusaient de se faire mesurer ou n'étaient pas physiquement capables de prendre part aux mesures physiques (comme pour ceux qui ne pouvaient se tenir debout seul), ils leur étaient demandés de déclarer leur taille et leur poids.

Au moment de la sélection de l'échantillon, on a demandé à 10 % des personnes composant l'échantillon qui étaient âgées de 18 ans et plus de déclarer elles-mêmes leur taille et leur poids en plus de se faire mesurer par l'intervieweur. Les 10 % des participants ayant déclaré eux-mêmes leur réponse et qui ont aussi été mesurés ont été choisis au hasard.

En raison des faibles taux de réponse pour les variables mesurées de la taille et du poids, il faut utiliser le poids de sondage qui est propre aux variables mesurées de la taille et du poids. Ce poids se trouve dans le fichier de données.

Q.8 Qu'est-ce que le BSN et où puis-je trouver une liste détaillée des codes?

R.8 Les « groupes d'aliments et de recettes du BSN » ont été élaborés par le Bureau des sciences de la nutrition (BSN) de Santé Canada au début des années 1990 en fonction des systèmes de groupes d'aliments britanniques et américains. Cette variable constitue un identificateur unique qui désigne le groupe d'aliments du BSN auquel l'aliment appartient.

Ce système de groupes d'aliments contient deux catégories de classification, soit un pour les aliments de base et un pour les recettes. Les groupes d'aliments du BSN permettent :

- a) de catégoriser puis de résumer les renseignements détaillés sur les aliments et les recettes recueillis dans le cadre d'enquêtes sur la nutrition;
- b) de faciliter les analyses de la composition du régime alimentaire.

Santé Canada, les ministères provinciaux de la Santé et des universités ont également utilisé les groupes d'aliments du BSN pour évaluer la contribution des catégories d'aliments à l'apport en certains éléments nutritifs en fonction notamment des groupes d'âge/sexe, du revenu, de l'éducation et des endroits où les aliments sont consommés. Les codes et les descriptions du BSN se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/5049_D23_T9_V1_F.pdf

Q.9 Comment les portions ont-elles été définies pendant la collecte de renseignements sur le rappel alimentaire de 24 heures?

R.9 Au cours de l'entrevue, pendant la collecte de renseignements sur le rappel alimentaire de 24 heures, un « *Livret de modèles de portions* » a été utilisé comme principal guide de mesure pour aider les participants à décrire la portion ou la quantité d'aliments consommés. Le livret contient des images de différentes tailles de verres, de

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Nutrition

Questions courantes et réponses destinées aux utilisateurs

tasses, de bols, de monticules/carrés/tartinades et de cercles. Il comprend en outre une grille, deux pointes ainsi qu'une page de formes et de morceaux de poulet.

Q.10 Peut-on faire des comparaisons entre l'ESCC 2.2 et l'ESCC .1?

R.10 Au moment de comparer les résultats entre l'ESCC 2.2 et l'ESCC .1, il faut tenir compte d'un certain nombre de points qui pourraient influencer sur la comparabilité des données. Premièrement, l'ESCC .1 prend son échantillon au niveau de la région sanitaire, tandis que l'ESCC 2.2 prélève ses échantillons à l'échelle provinciale. Cette différence dans l'échantillonnage pourrait entraîner des écarts dans les estimations. Deuxièmement, l'ESCC .1 combine des entrevues téléphoniques et des entretiens en personne. Dans le cas de l'ESCC 2.2, toutes les entrevues ont été réalisées en personne. Il a été démontré que cette différence dans le mode de collecte avait une incidence sur les résultats de l'enquête. Le lien qui suit présente d'autres détails sur les effets du mode de collecte :

http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/3226_D16_T9_V1_F.pdf

Troisièmement, le contexte des enquêtes est très différent. L'ESCC 2.2 a été effectuée dans le contexte d'une enquête sur la nutrition, et non dans celui d'une enquête sur la santé de la population en général. Ce contexte ciblé de nutrition peut avoir une influence sur la façon dont les participants répondent aux questions. Finalement, les différences entre les deux enquêtes pourraient être le résultat d'un véritable changement au sein de la population ou des politiques/programmes. Cependant, il est difficile de séparer ces véritables changements des autres effets des enquêtes, qui pourraient avoir un impact sur les données. D'autres renseignements sur la comparaison des résultats de diverses sources d'enquête se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/3226_D17_T9_V1_F.pdf

Q.11 De quelle façon peut-on comparer les données autodéclarées sur la taille et le poids avec celles qui ont été mesurées?

R.11 En général, les taux d'obésité sont plus faibles si des mesures autodéclarées de la taille et du poids sont utilisées. Le poids a tendance à être sous-estimé et la taille à être surestimée dans le cas des données autodéclarées. Cette situation a pour effet de réduire l'indice de masse corporelle (IMC) calculé. Il est possible d'en savoir plus sur les comparaisons entre les données autodéclarées et mesurées sur la taille et le poids en consultant la section de la méthodologie dans deux articles sur l'obésité au Canada. Ces articles se trouvent à l'adresse suivante :

<http://www.statcan.ca/francais/research/82-620-MIF/82-620-MIF2005001.htm>

Un rapport plus récent a été diffusé dans les Rapports sur la santé en mai 2008. Il est possible de consulter cet article en utilisant le lien suivant :

<http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-003-XIF/2008002/article/10569-fr.pdf>

Q.12 Est-il possible d'analyser les participants en fonction du genre de régime alimentaire?

R.12 Non. Aucun renseignement n'a été recueilli sur le genre de régime alimentaire précis, comme les régimes faibles en glucides, végétariens ou végétaliens. Bien qu'il

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Nutrition

Questions courantes et réponses destinées aux utilisateurs

puisse être possible de classer les participants en fonction de ces genres de régime à l'aide de l'information sur le rappel alimentaire, il serait impossible de savoir si la journée visée par le rappel est représentative de leur régime alimentaire habituel.

Q.13 Comment peut-on créer la variable dérivée sur l'insécurité alimentaire telle qu'elle est calculée dans le Rapport sur la sécurité alimentaire?

R.13 La variable dérivée sur la sécurité alimentaire qui se trouve dans les fichiers de données de l'ESCC 2.2 n'est pas la variable dérivée utilisée dans le rapport de Santé Canada. Il est possible d'obtenir le code SAS utilisé pour créer la variable dérivée de Santé Canada en faisant la demande à l'adresse électronique suivante :

cnha_acns@hc-sc.gc.ca.

Q.14 Le fichier contient-il une variable sur les gras trans? Si ce n'est pas le cas, l'information sur les autres gras est-elle suffisamment détaillée pour pouvoir calculer les gras trans?

R.14 Bien que la question des acides gras trans soit d'intérêt public, ces valeurs ne peuvent être incluses dans la base de données du Fichier canadien sur les éléments nutritifs (FCEN); par conséquent, elles ne sont pas incluses dans les apports nutritionnels déclarés dans l'ESCC 2.2. La plupart des aliments du FCEN sont des représentations génériques de la description d'un aliment en particulier. Par exemple, les données concernant les biscuits aux pépites de chocolat sont une moyenne représentative à l'échelle nationale des marques les plus vendues au Canada et ne correspondent donc pas à une marque précise. Le contenu en acides gras trans de chaque marque peut varier considérablement, et de nombreuses entreprises travaillent présentement à la reformulation de leurs produits à la demande des consommateurs.

Q.15 Comment peut-on calculer le nombre de portions de chaque groupe alimentaire consommées par les participants?

R.15 Pour pouvoir calculer le nombre de portions de chaque groupe alimentaire, il est nécessaire de recourir au fichier du GAC (Guide alimentaire canadien). Ce fichier est utilisé avec les fichiers détaillés sur les aliments et se trouve dans les Centres de données de recherche.

Q.16 Comment se fait-il qu'il existe des écarts entre une variable sommaire et les variables individuelles formant ce même sommaire (comme les matières grasses totales/lipides et les différents gras qui composent ce total)?

R.16 Cette situation s'explique habituellement par l'utilisation de différentes méthodes chimiques pour en arriver aux valeurs de la variable sommaire par opposition à la variable individuelle. Par exemple, étant donné que les acides gras sont définis au moyen d'une méthode d'analyse différente de celle des lipides totales, la somme des acides gras est rarement exactement équivalente à la valeur des lipides totaux. Les méthodes utilisées pour séparer chaque acide gras à des fins de quantification ne donnent pas un taux de récupération de 100 %. De plus, la variable sommaire totale

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Nutrition
Questions courantes et réponses destinées aux utilisateurs

peut contenir des composantes connexes, tout comme les lipides totaux peuvent également contenir du cholestérol, des stérols végétaux, des phospholipides et d'autres composantes lipidiques mineures non calculées dans les acides gras totaux.

Q. 17 Quelles comparaisons peut-on établir entre le module révisé du BRFSS (consommation de fruits et légumes) et la consommation de fruits et de légumes dans les données détaillées sur les aliments?

R.17 Le module révisé du BRFSS ne mesure que le nombre de fois qu'un individu consomme des fruits et des légumes par jour, et non le nombre de portions qui sont consommées. Le nombre de fois où sont consommés des fruits et des légumes est le seul point de comparaison entre le module et le fichier détaillé sur les aliments. De plus, le rappel alimentaire de 24 heures est conçu pour consigner bon nombre d'occasions où des fruits et des légumes sont consommés, mais qui ne sont pas prises en compte dans le module du BRFSS (p. ex. collations occasionnelles; petites quantités utilisées dans des recettes). Par ailleurs, le rappel de 24 heures fait état de la consommation de minuit à minuit avant la journée de l'entrevue, tandis que le module du BRFSS n'est pas associé à une période de référence précise. Les participants peuvent déclarer leur consommation habituelle pour la journée, la semaine ou le mois précédent; les données sont ensuite converties pour obtenir une quantité quotidienne. En raison des motifs qui précèdent, il risque d'être impossible d'établir des comparaisons significatives entre le module du BRFSS et le fichier détaillé sur les aliments.